

Université Mohamed Khider  
de Biskra Faculté des  
Lettres et des Langues  
Département des Lettres et des Langues  
étrangères Filière de Français

# MÉMOIRE DE MASTER

Option : SCIENCES DU LANGAGE

Présenté et soutenu par :

**BRAIK Roukia**

---

**Les interférences du français langue étrangère dans la production écrite (Cas des apprenants de la deuxième AS classe des LE), lycée Med L'arbi Baarir – Tolga .**

---

Jury :

Mme. BOUMERZOUG Chafika	Mohamed Khider Biskra	Rapporteur
Mme. AOUADI Lamia	Mohamed Khider Biskra	Président
Mme. MAACHE Malika	Mohamed Khider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2019 – 2020

## **Table des matières :**

**Remerciement :**

**Dédicace :**

**Introduction générale :.....(6)**

### **I. CHAPITRE THEORIQUE : la linguistique contrastive et les interférences linguistiques dans la production écrite.**

**INTRODUCTION.....(10)**

**1. LA LINGUISTIQUE CONTRASTIVE : .....(10)**

**1.1. Le contact des langues .....(10)**

**1.2. Le bilinguisme et la diglossie..... (11)**

**1.2.1. Le bilinguisme..... (11)**

**1.2.2. La diglossie..... (12)**

**2. L'INTERFERENCE :.....(13)**

**2.1. Qu'est ce qu'une interférence ?.....(13)**

**2.2. Les aspects d'interférences (D'après F, Debyser).....(14)**

**2.2.1. De point de vue psychologique .....(14)**

**2.2.2. De point de vue linguistique..... (15)**

**2.2.3. De point de vue pédagogique des langues vivantes ..... (15)**

**2.3. Les types d'interférences :.....(15)**

**2.3.1. Interférences lexico-sémantiques ..... (15)**

**2.3.2. Interférences phonétiques ..... (16)**

**2.3.3. Interférences morphosyntaxiques..... (17)**

**2.3.4. Interférences culturelles .....(18)**

**3. LA PRODUCTION ECRITE :..... (19)**

**3.1. Généralisation sur l'écrit/ l'écriture .....(19)**

**3.2. Qu'est ce que la production écrite ? .....(19)**

**3.3. La production écrite en FLE .....(20)**

**3.4. Les critères d'évaluation de la production écrite .....(21)**

**CONCLUSION. ....(21)**

### **II. CHAPITRE PRATIQUE : L'analyse des productions écrites et la collecte des données**

**INTRODUCTION .....(23)**

**1. Présentation de l'échantillon (l'apprenant) : .....(23)**

**2. Description du test (la production écrite) : .....(23)**

**2.1. Description du corpus .....(23)**

2.2.Le lieu du test .....	(23)
3. Identification des interférences (sous forme d'un tableau). .....	(24)
4. Synthèse des résultats .....	(25)
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : .....</b>	<b>(26)</b>
<b>RESUME : .....</b>	<b>(28)</b>

# *Remerciements*

*Nous tenons tout d'abord à remercier Allah le tout puissant, qui nous a données la force et la patience d'accomplir ce modeste travail. En seconde lieu, je voudrai adresser toute ma reconnaissance à la directrice de ce travail de recherche Madame BOUMERZOUG CHAFIKA pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion, ma plus grande gratitude va à mon encadreur pour sa confiance qu'elle m'a accordé.*

*Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions et leurs idées lumineuses. Nous tenons à remercier spécialement le doyen de la faculté des lettres et des langues étrangères M. Brahim KITIRI, Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les professeurs qui nous ont enseignés et qui par leurs compétences nous ont soutenu dans la poursuite de nos études.*

*Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

**ROUKIA**

# *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail*

*A ma chère maman qui m'a soutenue et encouragée durant ces années d'études.*

*A mon père Allah yara7mou, mes frères Abdou, Mohammed et moussab, mes sœurs Soumia et Aicha ,*

*A mes neveux Anes et Zaid*

*A ma famille, mes proches et ceux qui me donnent de l'amour et de la vivacité.*

*A toutes mes amies surtout Hanane et Cherifa, Naouel, Chanou, Djennat, Khouloud, Rayane, Rima.*

*A tous les professeurs que se soit du primaire, du moyen, du secondaire ou de l'enseignement supérieur.*

*Merci !*

**ROUKIA**

***INTRODUCTION GENERALE :***

La sociolinguistique est une discipline qui étudie la relation entre la société et l'usage linguistique d'une communauté. Ce terme représente « les représentations des langues » qui se sont intégrées dans les études sur la langue. La représentation des langues est liée à la structure sociale par ce qu'elle reflète les pratiques des locuteurs.

La langue française constitue, bel et bien, la deuxième langue académique de notre pays (après la langue arabe), grâce à la place qu'elle occupe dans la réalité linguistique algérienne ainsi que dans les autres domaines (socioéconomique, culturel, éducatif...), cela a laissé des traces sur notre société, où nous trouvons que la majorité des algériens parlent la langue française, soit chez les vieux soit chez les jeunes qui l'utilisent comme une langue prestigieuse, par ce qu'elle est enseignée comme la première langue étrangère en Algérie au primaire, au CEM et au Lycée.

En effet, la majorité des apprenants algériens considèrent la langue française comme étant une langue étrangère. Par conséquent, une grande partie éprouve d'énormes difficultés dans l'apprentissage de cette langue, ce qui engendre une compétence de communication et de compréhension très limitées à l'oral comme à l'écrit, il ne faut pas perdre de vue qu'au primaire les apprenants ont suivi une scolarisation où la transmission de toutes les connaissances se fait par le biais de la langue arabe et que l'apprentissage du français n'occupe qu'une modeste partie du volume horaire (trois heures par semaine). De plus, ils vivent dans un entourage sociolinguistique qui regroupe à la fois l'arabe dialectale et le français. Cette diversité (des langues et des dialectes) peut influencer, d'une manière ou d'une autre, l'apprentissage de la langue française.

L'enseignement de la production écrite est devenu la préoccupation majeure des enseignants, dont l'objectif est de doter les apprenants d'une compétence à l'écrit. Cependant, écrire un texte en classe des langues est généralement perçu par l'apprenant comme une problématique où il se trouve en difficulté de choisir les mots relatifs au sujet d'écriture et de formuler les idées, ce qui prive sa production d'une certaine cohésion et cohérence. Pour rendre cette problématique plus facile, l'apprenant fait recours à sa langue maternelle, soit par la traduction soit par la transposition de ses règles vers le français.

Par ailleurs, les apprenants ont tendance à traduire. Autrement dit, ils pensent en langue arabe et cherchent à formuler leurs énoncés en français, ce qui peut affecter leurs écrits, car le fait de traduire une langue en une autre peut avoir des répercussions remarquables sur les écrits des apprenants.

Parmi les effets qui affectent les productions des apprenants : « les interférences » qui ont suscité notre intérêt, ces dernières apparaissent à l'écrit sur différents plans : lexicographique, sémantique, phonétique, morphosyntaxe, culturelles...etc.

L'usage de cette langue étrangère ne se fait pas de manière harmonieuse par la plupart des apprenants, ils éprouvent de sérieuses difficultés lors de la rédaction d'un texte cohérent, c'est-à-dire, ils n'arrivent pas à écrire couramment en français.

Dans notre travail, nous allons tenter de comprendre les sources de ces répercussions « les interférences » produites par les apprenants surtout en situation d'écrit. Ce modeste travail portera donc essentiellement sur les interférences dans la production écrite des apprenants de la deuxième année secondaire.

L'étude de l'interférence est provoquée par l'impact de la langue arabe sur le français chez les apprenants. Celle-ci passe nécessairement par la comparaison des structures de langues en présence qui permet d'identifier, de décrire et d'expliquer les fautes repérées dans les productions en FLE.

Nous avons choisi l'interférence parce que nous sommes dans la spécialité des sciences du langage, où nous allons nous intéresser à tous ce qui concerne la langue et son usage, nous devons alors mettre en évidence le fait que l'expression écrite est l'un des moyens par lesquels nous pouvons montrer notre maîtrise de l'outil linguistique.

Ainsi, nous avons choisi d'analyser les interférences produites à l'écrit et non pas à l'oral, car, même si ce dernier est omniprésent lors des pratiques pédagogiques, l'enseignement reste basé sur la compétence scripturale. En effet, les apprenants durant leurs cursus obéissent à un enseignement qui vise à préparer l'apprenant à cette compétence, surtout lorsque nous constatons que l'évaluation de l'oral ne se fait que rarement.

La présente recherche s'intéresse donc aux interférences produites à l'écrit par les apprenants de la deuxième année secondaire, elle a pour objectif de répondre à une question que nous considérons comme importante et cruciale dans l'apprentissage du français, à savoir : «En situation d'écrit, pourquoi les apprenants de la 2<sup>ème</sup> année secondaire produisent-ils des interférences". Notre problématique se recoupe en deux questions ; Quel (s) est (sont) le (s) type (s) des interférences faites par les apprenants de la deuxième année secondaire dans leurs productions écrites ?, Pourrions nous déterminer les causes de ces interférences sur le plan linguistique ?.

Après avoir exposé notre problématique, nous allons émettre les hypothèses suivantes :

- Les apprenants algériens en général quelque soit leurs dialectes trouvent souvent des difficultés en apprenant une langue étrangère, ils appliquent le système linguistique de leur langue maternelle inconsciemment au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère lors d'une production écrite, de cela résultent plusieurs erreurs en cette dernière.
- La complexité du système linguistique français mènerait aux interférences. Autrement dit, l'apprenant généralise une règle pour pouvoir combler le vide qu'il éprouve dans la langue française.

Pour confirmer nos hypothèses, nous avons choisi un échantillon d'apprenants de la 2<sup>ème</sup> année secondaire de Lycée Mohamed L'arbi Baarir de Tolga dans la Wilaya de Biskra. Nous allons faire l'analyse des données à partir d'un corpus choisi qui est « la production écrite ».

L'objectif de ce travail est de traiter les interférences des apprenants dans le milieu scolaire quand ils s'expriment en français. Ensuite, nous voulons mettre l'apprenant dans un bain où il peut apprendre une langue étrangère sans faire recours à la traduction de sa langue maternelle, ainsi nous nous basons sur l'apprenant afin qu'il peut écrire correctement en français langue étrangère.

Notre travail de recherche est subdivisé en deux chapitres : le chapitre théorique et le chapitre pratique. Le chapitre théorique contient trois sections, premièrement, nous allons entrer dans le domaine de la linguistique contrastive, nous définissons la linguistique contrastive et nous expliquons le contact des langues (le bilinguisme et la diglossie). Dans la deuxième section, nous allons parler sur les différentes définitions des interférences et nous détaillons les aspects et les types des interférences. Enfin, nous allons parler d'une manière générale sur l'écrit/écriture, nous définissons qu'est ce qu'une production écrite, la place de la production écrite en FLE, et les critères d'évaluation de la production écrite.



**CHAPITRE THEORIQUE :**

**LA LINGUISTIQUE CONTRASTIVE ET LES  
INTERFERENCES LINGUISTIQUES DANS LA  
PRODUCTION ECRITE.**

## INTRODUCTION :

Notre premier chapitre se divise en trois sections il nous permettra de tracer les grandes lignes du cadre théorique général sur lequel se fonde notre recherche.

Comme notre travail s'inscrit dans le domaine de la linguistique contrastive, dont l'objet d'étude est l'usage du français au niveau de l'écrit chez les apprenants de la deuxième année secondaire.

Donc dans ce présent chapitre, nous envisagerons d'entamer par quelques concepts clés tels que: la linguistique contrastive, l'interférence et la production écrite, nous nous appuyons aussi sur quelques concepts secondaires tels que : le contact des langues, le bilinguisme, la diglossie et des généralités sur l'écrit.

### 1. La linguistique contrastive :

Commençant par le terme contraste, c'est un terme emprunté du nom de l'italien *Contrasto*. Ce concept signifie une opposition ou une antithèse par exemple lorsqu'on parle de « contraste de couleurs », quand deux couleurs s'opposent<sup>1</sup>.

La linguistique contrastive est une branche de la linguistique qui est apparue dans les années cinquante pour répondre aux lacunes commises dans l'enseignement des langues étrangères, elle consiste à opposer deux systèmes linguistiques différents pour repérer les interférences. La linguistique contrastive est une partie de la linguistique appliquée qui s'oppose à la linguistique descriptive, elle est l'application de l'analyse linguistique dont le but est d'enseigner correctement les langues, elle vise à faciliter le passage d'une langue à une autre, sa méthode est la comparaison, son objectif est d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues.

La linguistique contrastive commence par une description, puis une comparaison de deux systèmes linguistiques pour voir les difficultés rencontrées par l'apprenant dans l'apprentissage de la langue étrangère et tente d'y remédier, celle-ci semble cerner d'avantage l'enseignement que l'apprentissage.

#### 1.1. Le contact des langues :

Le contact de langue a été utilisé pour la première fois par WEINRICH.U (1953 : 94) : « *le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affectent le comportement langagier d'un individu. Le concept du contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue* ».

Ce phénomène a été défini par Dubois .J comme suit : « est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de

---

<sup>1</sup> - ROBERT J-P, L'essentiel français, Dictionnaire pratique de la didactique de FLE, deuxième édition, ophrys, Paris, 2088, p50.

langue est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact des langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers ... Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre ... »<sup>2</sup>. Ici Dubois dit que le contact de langues peut être dû à des raisons que ce soit géographiques ou professionnelles où deux ou plusieurs langues dans une région donnée.

## 1.2. Le bilinguisme et la diglossie :

Le mot bilinguisme désigne la pratique du locuteur qui maîtrise deux langues dans une situation identique. Ce terme a poussé les linguistes à faire des études sur la « diglossie ». Cette dernière représente la situation d'une communauté où elle utilise deux idiomes qui ne sont pas dans le même niveau.

Malgré que le bilinguisme a une relation avec la diglossie, mais chacun se distingue de l'autre. Selon André Martinet :

*Il n'y aurait de bilinguisme qu'individuel, alors que la diglossie serait le fait de communauté tout entières. Il y a tant de possibilités divers de symbiose entre deux idiomes, qu'on peut préférer conserver un terme comme « bilinguisme » qui le couvre toutes, plutôt que de tenter une classification sur la base d'une dichotomie simpliste : le français et l'anglais sont deux langues nationales de grande prestige, mais au Canada on ne peut pas dire qu'elles soient réellement sur un pied d'égalité ; devrait-on, dans ces conditions, parler de diglossie dans la province Québec ?<sup>3</sup>*

Fishman a distingué le bilinguisme de la diglossie. Il présente le bilinguisme comme un individuel avec une tendance psychologique, et la diglossie, phénomène social.

### 1.2.1. Le bilinguisme :

L'Algérie connaît une situation de bilinguisme, cela revient à la multiplicité linguistique dans ce pays, ce phénomène désigne qu'un individu a la capacité d'utiliser des langues distinctes d'une manière parfaite et identique pour communiquer.

D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique, dans laquelle les sujets parlants, sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux où les situations,

---

<sup>2</sup> - DUBOIS.J, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, P115.

<sup>3</sup> - MARTENET. A, Eléments de linguistiques, Armand, colin, quatrième édition, Paris, 1998, P148.

deux langues différentes. Le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement<sup>4</sup>.

Donc, le bilinguisme concerne la situation linguistique dans laquelle le sujet parlant peut alterner deux langues d'une manière correcte selon le lieu et la situation d'énonciation.

Le bilinguisme désigne la maîtrise de deux langues par un seul individu qui est considéré comme un bilingue. Ce dernier selon J.Namara (1967) : « *le bilingue est un sujet qui possède une compétence minimale dans des quatre habiletés linguistiques : comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle* »<sup>5</sup>.

Donc, le bilinguisme consacre complètement de s'exprimer et de penser sans difficulté dans deux langues qui ont un niveau identique.

### 1.2.2. La diglossie :

La « diglossie », est un terme grec qui se compose de deux parties 'di' qui signifie « deux » et 'glossie' qui veut dire « langue ».

Pour WEINREICH, la diglossie est la coexistence de deux formes linguistiques dans une seule communauté, où elle concentre sur « la variété haute » et la « variété basse ». Comme par exemple en Algérie (dialecte /arabe classique), alors, la diglossie est une situation conflictuelle.

Ferguson met l'accent au concept de la diglossie après avoir une observation attentive sur quatre situations sociolinguistiques exemplaires (la Suisse, la Grèce, l'Haïti et les pays arabes). Il a fait une distinction entre l'usage de la variété H et la variété B à partir six critères sociolinguistiques qui caractérisent une situation de diglossie: les réparations formelles ; l'acquisition de la variété H à l'école mais pour la variété B est acquise «naturellement»; le prestige qui se trouve dans la variété H ; la standardisation qui concerne la variété H ; l'héritage littéraire et la stabilité.

Il a défini le concept de la « diglossie » comme suit :

*Une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectes de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergents, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respecté (...), qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est pas utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté*<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> - DUBOIS.J, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, P188.

<sup>5</sup> - DABENE.L, Repère sociolinguistique pour l'enseignement des langues ,les situations plurilingues Hachette F.L.E, Paris, 1994,p83 .

<sup>6</sup> - CALVET.L-J, Que-sais-Je, La sociolinguistique, Al hikma, 1997, P36.

Donc, la diglossie est la notion qui a une apparition importante dans la sociolinguistique elle considérée comme un phénomène stable et elle baptise deux variétés différentes, c'est-à-dire, le modèle fergusonien est fondé sur la dichotomie H et B.

Alors, nous pouvons dire que la diglossie est intéressée par les sociolinguistes qui étudient la situation de la langue, sa structure et la situation de la communication dans laquelle, elle est utilisée par exemple à l'école, le milieu familial, professionnel ... etc.

## 2. L'interférence :

### 2.1. Qu'est ce qu'une interférence ?

L'interférence est un concept qui a été abordé en plusieurs disciplines (la linguistique, la didactique, la psychologie et la sociolinguistique), comme nous pouvons le trouver dans d'autres domaines ; par exemple en physique, mais dans notre contexte, nous sommes concernés par sa notion dans les disciplines dont la langue fait partie de leur objet d'étude.

Au cours de leurs évolutions, les langues entrent en contact les unes avec les autres, et l'un des phénomènes issu de ce contact est l'interférence, cette dernière est la première difficulté que rencontre l'apprenant lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. En général l'interférence est définie comme étant un écart entre la norme, l'apprenant au moment de la production écrite, perturbe les règles de la langue étrangère en intégrant d'autres règles qui appartiennent à sa langue maternelle.

Nous commençons par MACKAY, cette notion pour lui désigne : « *l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on en parle et que l'on en écrit une autre(...). Elle varie qualitativement et quantitativement de bilingue à bilingue et de temps en temps, elle varie aussi chez un même individu, cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident* »<sup>7</sup>. C'est-à-dire, l'usage d'une langue ne peut se faire sans être contaminé par une autre langue. En effet, les langues en contact impliquent le plus souvent d'une manière consciente ou inconsciente l'apparition du phénomène d'interférence.

L'interférence selon Weinreich : « *les interférences observées chez les élèves étaient attribuées à l'influence de la langue maternelle* »<sup>8</sup>.

Selon WEINRICH aussi dans l'ouvrage (CALVET), définit l'interférence comme suite : « *le mot interférence désigne un remaniement de deux structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme* »<sup>9</sup>. L'interférence est donc un mélange que fait un apprenant d'une langue étrangère avec sa langue maternelle, et cela infect le système phonologique, lexical et syntaxique de la langue cible.

---

<sup>7</sup> - MACKAY.W, interference in the use of elements of one language. New York. 1963. Cité par Debyser. P 34.

<sup>8</sup> - DEPRESZ.CH, les enfants bilingues, langues et familles, Credif, Paris, 1994, p152.

<sup>9</sup> - CALVET.L-J, la sociolinguistique, que sais-je ?, France, 1993, P23.

Selon MOREAU, l'interférence est « *une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact* »<sup>10</sup>. C'est-à-dire la transgression de la norme lors d'utilisation de deux langues. La notion de l'interférence peut être positive comme elle peut être négative, ainsi MOREAU confirme que : « *l'apprenant d'une langue seconde procède souvent à un transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible. Cette stratégie est adéquate lorsque les deux structures sont semblables : par exemple, l'ordre peut être le même dans les deux langues. Dans ce cas, on parle de transfert positif...par contre lorsque les deux structures diffèrent, le transfert négatif cette fois* »<sup>11</sup>.

On parle de transfert positif lorsque le transfert d'une compétence inspiré de la langue source facilite l'apprentissage d'une compétence propre à la langue cible, contrairement au transfert négatif qui est l'utilisation à tort d'éléments de la langue maternelle dans une langue étrangère, et cela peut mener à certains problèmes de compréhension mutuelle.

Ainsi selon le grand dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : « *on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexique ou syntaxique caractéristiques de la langue. L'emprunt et le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire alors que l'emprunt et le calque sont en cours de l'intégration ou sont intégrés dans la langue A* »<sup>12</sup>. A travers cette définition, on peut considérer le calque et l'emprunt comme des interférences dans la mesure où elles sont produites inconsciemment.

Ce type d'erreurs, nous l'observons chez l'apprenant d'une langue étrangère qui chaque fois où il est confronté à ce type de communication dans la langue qu'il utilise et dès qu'il ne trouve pas le mot qui convient, Il recourt à sa langue maternelle.

Pour TABOURET- KELLER, ce terme d'interférence désigne « *le processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné, d'unités et souvent le mode d'agencement appartenant à un autre système* »<sup>13</sup>.

## **2.2. Les aspects d'interférences (D'après F, DEBYSER) :**

Nous trouvons aussi que le concept d'interférence se définit en trois points de vue différents :

### **2.2.1. D'un point de vue psychologique :**

Selon DEBYSER, « *l'interférence peut être considérée comme une contamination de comportements, c'est l'effet négatif que peut avoir une habitude sur un apprentissage d'une*

---

<sup>10</sup> - MOREAU.M-L, sociolinguistique, concepts de base, MADRAGA, 1997, PP178-179.

<sup>11</sup> - IDEM.

<sup>12</sup> - DUBOIS.J, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, P252.

<sup>13</sup> - TABOURET.K-A (1987):cité par GEGOU,V, in typologie des phénomènes interférentiels en linguistique fait à XAMOUSSOUKRO,13/14/16Avril1987.Communication inédite, P143.

*autre habitude* »<sup>14</sup>. Dans ce type l'interférence est définie comme une maladie qui atteint le comportement et son effet est négatif sur l'apprentissage.

### **2.2.2. D'un point de vue linguistique :**

Selon DEBYSER, « *elle se définit comme un accident de bilinguisme, entraîné par le contact entre les langues* »<sup>15</sup>. Ici l'interférence est définie comme un bilinguisme dû au contact de langues. D'après MACKEY, le bilinguisme « *constitue l'utilisation de deux ou plusieurs langues par le même individu* »<sup>16</sup>. L'interférence est due à l'utilisation des mots d'une langue lorsqu'on s'exprime dans une autre langue, comme l'affirme MACKEY : « *l'interférence est l'emploi, lorsque l'on parle ou que l'on écrit dans une langue, d'éléments appartenant à une autre langue* »<sup>17</sup>.

### **2.2.3. D'un point de vue pédagogique des langues vivantes :**

Selon DEBYSER, « *l'interférence est un type particulier de fautes que commet l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou de structure de la langue maternelle. On parle à ce propos de déviation, de glissement, de transfert ou de parasite, c'est-à-dire l'interférence qui l'introduction d'un élément de la langue étrangère ne se traduit pas arbitrairement, il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de la langue étrangère avec un élément de la langue maternelle* »<sup>18</sup>. On comprend que l'interférence se produit lorsqu'un apprenant confond entre le système de sa langue maternelle et celui de la langue étrangère, en introduisant un élément quelconque de la langue1 dans la langue2, et cela ne se produit pas d'une façon arbitraire.

## **2.3. Les types d'interférences :**

### **2.3.1. Les interférences lexico-sémantiques :**

La lexicologie est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue, elle participe à la sémantique. Autrement dit, les deux aspects sémantique et lexical sont étroitement liés. A partir de la relation étroite qui existe entre la sémantique et la lexicologie, nous tenterons de définir l'interférence lexico-sémantique :

Calvet déclare qu'il y a interférence lexicale surtout « *quand les deux langues n'organisent pas de la même façon l'expérience vécue* »<sup>19</sup> C'est-à-dire, l'interférence se produit à cause des divergences existantes dans l'arrangement des langues et quand les sujets emploient des mots d'une langue dans une autre. Parlant du sens des mots, l'interférence sémantique est le résultat d'une incompréhension du contenu du message dans la langue étrangère en se référant aux équivalents de la langue source, ce qui aboutit nécessairement aux interférences sémantiques. Autrement dit, les individus vont le plus souvent tomber dans la

---

<sup>14</sup> - DEBYSER.F, la linguistique contrastive et les interférences, In : Langue française, N°8, 1970, P31.

<sup>15</sup> - IDEM.

<sup>16</sup> - MACKEY.W, « The description of bilinguisme », Paris, 1968.

<sup>17</sup> - IDEM.

<sup>18</sup> - DEBYSER.F, la linguistique contrastive et les interférences, In : Langue française, N°8, 1970, P31.

<sup>19</sup> - Calvet. L-J, La sociolinguistique. PUF, Paris. 1993.

confusion des significations, car nous savons que le sens véhiculé par une langue n'est pas toujours celui véhiculé par une autre langue.

L'interférence lexico-sémantique peut être exprimée en deux types : l'emprunt et le calque.

Selon Calvet, ce type d'interférence peut produire l'emprunt (loanword), le fait d'insérer une unité lexicale en gardant son signifiant et son signifié. (Exemple : week-end, baby-sitter...). Quant au calque (loanshift) ; il est considéré comme l'intégration du signifié d'une unité lexicale de la langue source et son application à un signifiant de la langue cible. En somme, l'interférence lexico-sémantique est due au fait que les individus transfèrent le plus souvent d'une manière inconsciente des traits (lexico-sémantiques) appartenant à leur langue maternelle à la langue étrangère et nous savons qu'un mot en langue étrangère peut avoir plusieurs significations dans la langue source. A cela ajoute MACKEY : « *l'interférence sémantique est due au fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue* »<sup>20</sup>.

Ainsi G. VERMES et J. BOUTET affirment que : « *L'interférence apparaît remarquablement au niveau du lexique, lorsque il y a intrusion d'unité de L1 dans L2, l'apprenant ou le bilingue confirmé, peut utiliser un mot ou un groupe de mots de sa langue maternelle dans l'autre langue* »<sup>21</sup>.

En outre, quand un individu intègre des mots ou des structures dont l'origine est sa langue maternelle, cela entraîne une certaine ambiguïté et une confusion au plan lexico-sémantique.

Pour cette raison, nous pouvons dire que les incohérences sémantiques sont les effets des interférences lexicales parce que l'utilisation des éléments qui appartiennent à la langue maternelle dans une expression en langue étrangère engendre, sans aucun doute, des interférences d'ordre lexico-sémantique.

### **2.3.2. Les interférences phonétiques :**

La phonétique nous permet de comprendre les sons d'une langue et les réalisations des sujets parlants cette langue car elle a pour objectif la description physique des sons d'une langue donnée. Les individus sur le plan phonétique produisent moins d'interférences qu'au niveau lexico-sémantique parce que selon GARMADI : « *...la phonologie d'une langue résiste mieux et plus longtemps que son lexique à un éventuel impact de l'interférence phonique et qu'elle est souvent le facteur par lequel se fait l'évolution linguistique des systèmes phonologiques parce tout simplement elle est le niveau ou le système le plus étroitement structuré* »<sup>22</sup>. Nous pouvons déterminer l'interférence phonétique selon plusieurs facteurs :

- L'absence des phonèmes dans une langue par rapport à une autre : l'absence des phonèmes équivalents est la première cause d'interférence. WEINRICH affirme qu' « *il y a*

---

<sup>20</sup> - MACKEY.W, Bilinguisme et contact des langues. Klincksieck, Paris. 1976

<sup>21</sup> - MACKEY.W, sur : <http://www.limag.Refer.org/thèse/Adel/Partie1.CHAP.htm>.

<sup>22</sup> - GARMADI.J, La sociolinguistique, Paris. PUF, 1982, p214.



*d'autres différences phonologiques entre les langues et on ne peut les établir en se bornant à constater seulement l'absence de phonèmes équivalents. C'est pourquoi il faut tenir compte de statut des phonèmes dans chacune des langues en présence »<sup>23</sup>.*

En effet, l'interférence phonétique survient lorsqu'un apprenant d'une langue étrangère identifie un phonème de cette dernière par un phonème de la maternelle.

Exemples : la langue arabe ne possède pas les sons « p » « v » « y » ainsi que les voyelles nasales « on », « em, en, am, an », « in, im », « un ». Et le français ne possède également pas un certain nombre de phonèmes comme : « خ » « ح » « ذ » « غ » « ق » « ث » « ه » « ع »<sup>24</sup>.

- L'interférence phonétique peut également se produire même lorsque les deux langues en contact partagent certains phonèmes.

### **2.3.3. Les interférences morphosyntaxiques :**

La morphologie est une science qui s'intéresse aux règles régissant la forme des mots d'une langue donnée. Alors que la syntaxe est l'étude des règles de combinaison des mots dans les phrases. En effet, l'interférence morphologique et l'interférence syntaxique sont associées parce que la première favorise le plus souvent la deuxième à s'installer dans les productions des apprenants. L'interférence morphologique touche le genre et le nombre mais aussi les terminaisons et les modalités d'affixation et de composition. Quant à l'interférence syntaxique, elle touche la façon de distribution des unités et les rapports qu'elles suscitent. MARTENET avance également que : « *L'interférence syntaxique est l'interférence qui se situe au niveau du choix du monème, des combinaisons de ces monèmes et enfin au niveau de la manière dont ces relation sont marquées* »<sup>25</sup>.

L'interférence morphosyntaxique est définie par DUBOIS comme : « *La présence des modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée* »<sup>26</sup>. C'est à dire, l'apprenant bilingue transfère une règle apprise dans sa langue maternelle et l'applique dans l'apprentissage de la langue étrangère.

Exemple : la avion est une moyenne de transport. En ce qui concerne les mots empruntés intégrés, ils subissent l'influence morphologique ainsi que syntaxique.

---

<sup>23</sup> - WEINREICH.U, Languages in contact. Gallimard, Paris, 1973. P123.

<sup>24</sup> - <https://www.google.com/amp/s/digitalpublishing.wordpress.com/2008/03/31/interferences-phonetiques-et-phonologiques-lors-de-l-25E2%2580%2599apprentissage-d-25E2%2580%2599une-langue-etrangere-et-remediations-partie-1/amp/>.

<sup>25</sup> - MARTENET.A, Elément de linguistique générale. Armand Colin. Paris, 1986, p172.

<sup>26</sup> - DUBOIS.J, Dictionnaire de linguistique, Larousse. Paris, p225.

Selon KELLER: « *L'interférence linguistique déterminera des perturbations dans le jeu des règles de la syntaxe et dans celui du marquage fonctionnel spécifique de syntagme* »<sup>27</sup>.

Les apprenants de la langue étrangère produisent des énoncés en suivant les structures de leur langue maternelle ce qui entraîne une déviation dans la langue cible. Les erreurs d'orthographe qui peuvent s'installer dans les écrits des apprenants sont le résultat d'une confusion liée aux problèmes de genre et par conséquent à ceux de l'accord à cause de la langue maternelle des apprenants.

Exemple : au lieu de dire une mauvaise herbe l'apprenant dit un mauvais herbe.

#### **2.3.4. les interférences culturelles :**

La culture, dans son sens le plus large est un : « *ensemble de traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux d l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* ». <sup>28</sup>

En effet, chaque société se caractérise par ses propres traits culturels et le fait de transférer une valeur culturelle propre à une langue vers une autre langue produit ce que l'on appelle : l'interférence culturelle. Cette dernière est due aux divergences culturelles des deux langues. Autrement dit, le bilingue intègre des phénomènes culturels nouveaux quand il est face à une situation où il tente de trouver des équivalents qui sont absents dans son répertoire en langue source.

En effet, l'interférence culturelle est également le résultat des valeurs culturelles propres à une religion. Exemple : les arabophones ont tendance à utiliser, le plus souvent d'une manière inconsciente, dans leur parler le mot ALLAH au lieu de DIEU pour montrer leur identité religieuse et culturelle, or nous savons que les deux termes recouvrent la même réalité. Ainsi, l'interférence culturelle peut également apparaître dans les écrits des grands écrivains arabophones. Dans les produits de ces derniers, nous pouvons constater que les deux cultures peuvent se croiser mais sans réussir à se rencontrer positivement. A ce propos, Taher Ouatar avance : « les gens ne prient pas en français (...) la langue française n'est pas la langue de la culture algérienne. C'est un outil de travail dont on pourrait se passer ». (Cité par Tounsi. 1997.106).

Après avoir présenté le phénomène d'interférence sous tous ses angles, nous pouvons alors dire que les interférences peuvent se produire à tous les niveaux.

### **3. la production écrite :**

#### **3.1. Généralisation sur l'écrit/ l'écriture :**

---

<sup>27</sup> -TABOURTE K-A, l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues, in, journal de langue en contact, 2008, p7-18.

<sup>28</sup> - Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les PC. Mexico City, 26 juillet.6 aout 1982.

L'activité d'écriture est définie comme étant : « *un lieu d'organisation et de réorganisation, de mobilisation et de construction de connaissances, sur elle-même et sur le monde* »<sup>29</sup>

L'écrit est un vaste et vieux concept qui existe sous diverses formes et pratiqué à des fins multiples. Dans notre travail de recherche, il s'agit de la production écrite dans le contexte scolaire où il est considéré comme un miroir à travers lequel on peut examiner et évaluer les compétences de l'apprenant. Pour bien définir ce terme, nous allons commencer par la définition suivante : « l'écrit s'oppose à l'oral ou le parlé »<sup>30</sup>, alors que l'écriture est une « représentation de la langue parlée au moyen des signes graphiques ».

Il occupe une place très importante dans la société, il est partout présent, dans les administrations, les hôpitaux, dans les relations familiales et sociales et toutes sortes d'affiches. Avant de traiter les expressions écrites des apprenants, il faut d'abord définir le concept de 'l'écrit'. Ce dernier est défini comme un acte complexe qui met en jeu non seulement la main et l'œil mais il s'agit d'une activité mystérieuse qui associe à la fois plusieurs aspects psychologiques et linguistiques.

Pour PIERRE CUQ et ISABELLE GRUCA « écrire, c'est produire une communication au moyen d'un texte (...) et c'est aussi écrire un texte dans une langue écrite » (2005 : 46).

### 3.2. Qu'est ce que la production écrite :

A propos de la production écrite, C.B De MINIAC (1996, P149) la définit comme la lecture car « *elle une activité complexe qui nécessite d'autres opérations diverses, pour la plupart cognitivement coûteuses, lorsque le coût cognitif atteint un seuil sans doute variable d'un individu à l'autre et d'un moment à l'autre, l'auteur se voit contraint de négliger ou différer le traitement de certains aspects au profit d'autres jugés importants, c'est ainsi que la recherche et l'organisation des idées l'emportent souvent sur les aspects linguistiques ou formels. En conséquence, l'absence de contrôle exercé sur ces aspects entraîne la réapparition d'erreurs considérées comme disparues* ».

À partir ce passage on comprend que telles erreurs apparaissent quand le sujet se trouve en état de surcharge cognitif entraînant la négligence de certains aspects linguistiques.

Selon S. Plane : « *Une activité de résolution de problème au cours de laquelle le sujet est appelé à mobiliser ses connaissances à mémoriser l'organisation de sa production écrite et à prendre des décisions* ».

L'apprentissage de la production écrite est l'une des finalités fondamentales de l'enseignement de français c'est pourquoi, elle est importante à l'enseignement secondaire, c'est une compétence propre à la discipline du français.

La production écrite est un acte signifiant qui amène l'apprenant à former et à exprimer ses idées, ses sentiments, ses intérêts, ses préoccupations, en plus, elle lui permet à résoudre à

---

<sup>29</sup> - CHRISTIN.B-M, le rapport à l'écriture, aspects théoriques et pratiques.PUS, Paris, 2000, P33.

<sup>30</sup> - DUBOIS.J, Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994, P165.

résoudre plusieurs difficultés. Produire un texte est une activité complexe qui nécessite beaucoup de temps et de compétences d'ordre varié.

L'apprentissage de la production écrite exige une organisation de la progression thématique, plus la manifestation de la grammaire et la cohérence textuelle, l'objectif de l'enseignement /apprentissage de la production écrite c'est de faire apprendre aux apprenants les stratégies de production écrite pour arriver à produire des textes pour soi ou pour l'autre. A ce propos MARTINEZ Pierre définit la production écrite comme suit : « *produire relève alors d'un plaisir et d'une technique* »<sup>31</sup>. Il a mis l'accent sur le processus d'enseignement / apprentissage de la production écrite, il considère les documents authentiques comme un support de base pour faire apprendre des compétences en écrit, ces documents sont variées, on cite à titre d'exemple : la transcription ou la reformulation d'une écoute, le commentaire d'un tableau, la mise à l'écrit de la règle d'un jeu, la correspondances scolaires...ainsi, ces documents apportent un grand intérêt pour faciliter l'accès des apprenants à cette compétence, ils leur permettent d'améliorer leurs créativité et leurs capacités de penser autrement.

### **3.3. la production écrite en FLE :**

L'apprentissage d'une langue étrangère est basé sur deux compétences à savoir l'écrit et l'oral. La production écrite en tant qu'acte d'écriture se caractérise par sa complexité car, dans une situation d'écriture plusieurs facteurs interviennent comme le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe.

L'apprenant est amené à recevoir un ensemble lexical d'abord seulement reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé en production écrite (vocabulaire actif) à ce moment il doit être capable d'utiliser avec précision ces vocabulaires soient abstraits ou concrets afin qu'il puisse lire et écrire. Aussi la grammaire a un rôle primordial dans la maîtrise de la langue française. L'apprenant doit être capable de construire des phrases correctes et qui s'enchaînent de façon cohérente dans un texte. Elle est étudiée à travers les textes lus et en fonction de textes que l'apprenant va écrire. L'orthographe est le troisième élément de la maîtrise de la langue française. Comme le souligne YVES Reuter : « *l'écriture n'est pas enseignée entant que telle, elle se présente de fait comme une synthèse magique des autres enseignements, essentiellement les sous-systèmes de la langue : orthographe, syntaxe, vocabulaire, conjugaison c'est aux élèves à apprendre, par eux-mêmes, comment les intégrer* ». A travers cette citation, nous comprenons que le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe sont des éléments indispensables pour la réalisation d'une production écrite.

### **3.4. Les critères de l'évaluation de la production écrite :**

Les productions écrites que les apprenants réalisent s'inscrivent dans un apprentissage continu de l'écriture de textes. Nous avons vu que cette compétence scripturale faisait intervenir la créativité de l'apprenant. En tant qu'objet de l'apprentissage de l'apprenant, cette compétence d'écriture doit faire l'objet d'une évaluation ; l'évaluation portera ainsi sur la production écrite elle-même, le texte révélant ce que l'apprenant sait faire ou non.

---

<sup>31</sup> - MARTINEZ.P, La didactique des langues étrangères, Coll. Que sais-je ? Paris, 2002, p.99

## CHAPITRE THEORIQUE : La linguistique contrastive et les interférences linguistiques dans la production écrite.

---

L'évaluation porte généralement sur la correction linguistique. Or, la compétence scripturale ne se réduit pas à la grammaire, au vocabulaire et à l'orthographe. Elle inclut également toute une série de connaissances sur la structure et la morphologie des différents types de textes, la façon dont un texte est organisé, et les savoir-faire textuels. En évaluant la production écrite de l'apprenant sur la base de tels critères dans une optique plus large que les critères intraphrastiques (orthographe, vocabulaire, grammaire). L'évaluation permet au scripteur apprenant d'améliorer ses compétences scripturales, et ce de façon relativement indépendante de maîtriser des sous-systèmes de la langue telle que : grammaire, orthographe, conjugaison et vocabulaire.

### **CONCLUSION :**

Les erreurs interférentielles constituent une réalité linguistique nait de contact, quelquefois de la confrontation de deux systèmes linguistiques plus ou moins étrangers l'un à l'autre. Ce qui permet à dire que l'interférence linguistique est une réalité dans la pratique langagière algérienne que l'on trouve dans plusieurs niveaux, formels ou non formels.

**CHAPITRE PRATIQUE : L'ANALYSE DES PRODUCTIONS  
ECRITES ET LA COLLECTE DES DONNEES**

# CHAPITRE PRATIQUE : l'analyse des productions écrites et la collecte des données

---

## Introduction :

Comme la production d'un texte écrit par un apprenant est le lieu où l'enseignant peut repérer et analyser les défaillances de ses apprenants pour pouvoir y traiter.

Donc ce chapitre porte sur l'analyse des interférences lors de la réalisation d'une production écrite en français langue étrangère, précisément au niveau de cette partie que nous analyserons les copies d'un groupe d'apprenants et nous détecterons les interférences produites en situation d'écrit, la consigne serait de produire deux textes sur « l'impact des réseaux sociaux sur eux » et « la pratique du sports ».

### 1. Présentation de l'échantillon :

L'échantillon de notre enquête inscrit en classe de la deuxième année secondaire, classe des langues étrangères. Nous avons choisi ses apprenants par ce qu'ils sont capables de rédiger une production écrite simple grâce aux connaissances déjà acquises pendant les années précédentes, trois ans au primaires, quatre ans au CEM et un an au lycée. Donc, nous pouvons trouver les interférences dans leurs productions écrites.

### 2. Description du test (la production écrite) :

#### 2.1. Description du corpus :

Notre corpus est une consigne adressée aux apprenants de la deuxième année secondaire, classe des langues étrangères, l'objectif principal de notre choix est d'identifier et d'analyser les différents types des interférences dans la production écrite. Et pour que nous puissions vérifier et confirmer l'origine de ces dernières, nous allons demander aux apprenants de rédiger deux texte sur « l'impact des réseaux sociaux sur eux » et « la pratique du sports », d'une dizaine de lignes au maximum, l'apprenant quand il va commencer la rédaction, il doit lire attentivement la consigne avant de passer à la rédaction, ensuite il doit rédiger le paragraphe avec ses camarades du groupe c'est-à-dire tous les membres du groupe doivent participer et ils ne faut pas demander l'aide de leurs enseignant.

#### 2.2. Le lieu du test :

Le test écrite que nous avons choisi se déroule dans une classe de la deuxième année secondaire classe des langues étrangères, et les étudiants l'ont faite sans en être informés. Afin de faire expliquer la consigne aux apprenants en quinze minutes au maximum, nous allons effectuer notre enquête auprès des ces étudiants ensuite nous allons faire la collecte des données juste à la fin de la séance consacrée au test.

### 3. Identification des interférences (sous forme d'un tableau).

Pour faire l'analyse des différents types des interférences nous allons élaborer une grille d'analyse, d'abord nous devons suivre quelque étape :

#### 3.1. Dans la première étape nous recenserons l'ensemble des interférences en les catégorisant dans un tableau chaque élément séparément.

## CHAPITRE PRATIQUE : l'analyse des productions écrites et la collecte des données

---

Interférences lexico-sémantiques / Interférences phonétiques

Interférences morphosyntaxiques / Interférences culturelles

Type d'interférence	Nature	Exemples tirés des productions écrites	Numéro de la copie	La correction
Interférence lexico-sémantiques				

Type d'interférence	Nature	Exemples tirés des productions écrites	Numéro de la copie	La correction
Interférences phonétiques				

Type d'interférence	Nature	Exemples tirés des productions écrites	Numéro de la copie	La correction
Interférences morphosyntaxiques				

Type d'interférence	Nature	Exemples tirés des productions écrites	Numéro de la copie	La correction
Interférences culturelles				

### 3.2. La deuxième étape :

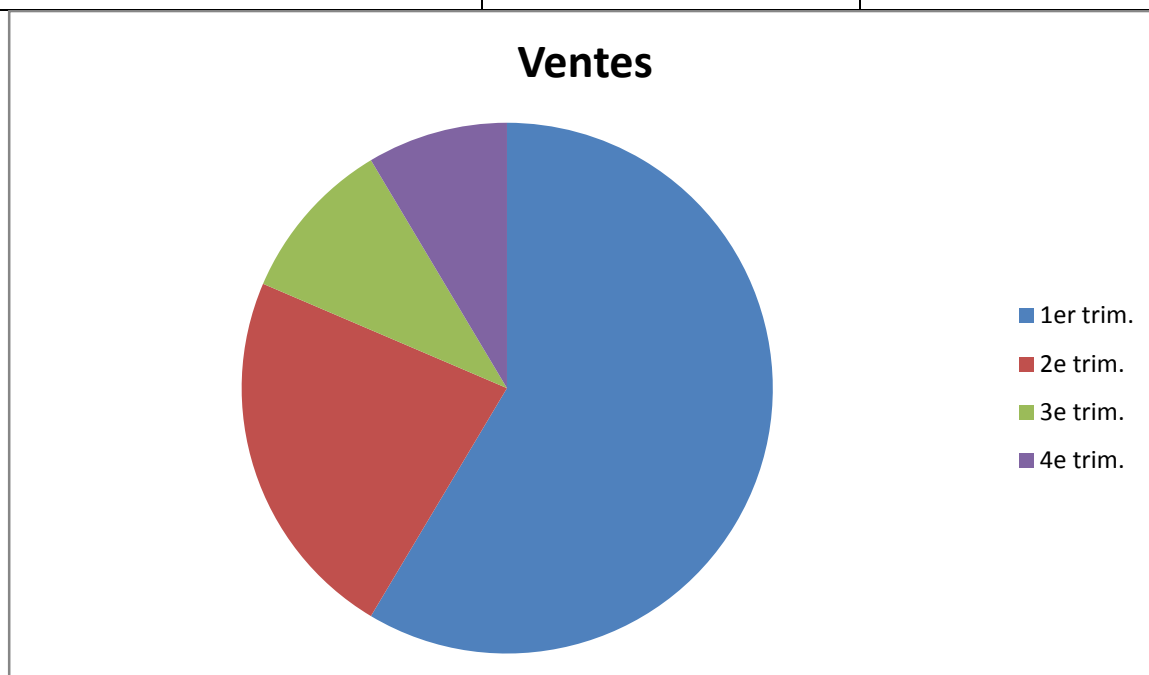
Dans cette étape et en comparant le pourcentage des résultats obtenues, nous allons voir que type d'interférence est le plus récurrent chez ces apprenants, puis on va essayer d'expliquer la dominance d'un type d'interférence sur un autre et ça se fait sous forme d'un tableau aussi.

Type d'interférence	Nombre d'erreur	Pourcentage
Interférence lexico-sémantiques		



## CHAPITRE PRATIQUE : l'analyse des productions écrites et la collecte des données

Interférence phonétique		
Interférences morphosyntaxiques		
Interférences culturelles		
Total		



### 3.3 La troisième étape :

Cette étape a été consacrée pour l'identification de l'origine, de la source de chaque type d'interférence détecté dans les tests donnés à titre d'exemples : le manque d'un bagage linguistique fort ... le lexique, l'orthographe, la conjugaison, la distinction entre féminin/masculin, le S du pluriel....Etc.

### 4. Synthèse des résultats :

Après faire la collecte de tous les tests et l'analyse des différents types d'interférences trouvés nous allons commenter les résultats obtenus.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

### A. LES OUVRAGES :

1. CALVET. Louis-Jean, Que sais-je ?, La sociolinguistique, Al hikma, 1997.
2. CHRISTINE Barré-de Miniac, Le rapport à l'écriture, aspects théoriques et pratiques.PUS, Paris, 2000.
3. DABENE Louis, Repère sociolinguistique pour l'enseignement des langues, les situations plurilingues Hachette F.L.E, Paris, 1994.
4. DEBYSER Français, la linguistique contrastive et les interférences, In : Langue française, N°8, 1970.
5. DEPRez Christine, les enfants bilingues, langues et familles, Credif, Paris, 1994.
6. GARMADI Juliette, La sociolinguistique, Paris. PUF, 1981.
7. MACKEY William Français, Bilinguisme et contact des langues, Klincksieck, Paris, 1976.
8. MACKEY William, Interference in the use of elements of one language. Klincksieck, New-York. 1963.
9. MARTENET André, Elément de linguistique générale. Armand Colin. Paris, 1986.
10. MARTINEZ Pierre, La didactique des langues étrangères, Coll. Que sais-je ? Paris, 2002.
11. TABOURET Keller-André, l'expression contact comme révélatrice de dynamique des langues, in, journal de langue en contact, 2008.

### B. LES DICTIONNAIRES :

1. DUBOIS Jean, Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Larousse, Paris, 1994.
2. ROBERT Jean Pierre, L'essentiel français, Dictionnaire pratique de la didactique de FLE, deuxième édition, ophrys, Paris, 2088.

### C. LES MEMOIRES ET LES ARTICLES :

1. BELKACEM Hind, Les interférences lexicales d'ordre phonétique dans la production écrite d'élèves de terminal, Synergies Algérie, N°4,2009.
2. Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les PC. Mexico City, 26 juillet.6 aout 1982.
3. HASANAT Mohamed, Acquisition d'une langue seconde : Les avantages et les entraves de la langue maternelle chez les bilingues français-arabe/arabe-français, Synergies Monde arabe N° 4 – 2007.
4. MACKEY.W, interference in the use of elements of one language. New York. 1963. Cité par Debyser.
5. MOREAU.M-L, sociolinguistique, concepts de base, MADRAGA, 1997.
6. TABOURET.K-A (1987):cité par GEGOU,V, in typologie des phénomènes interférentiels en linguistique fait à xamoussoukro,13/14/16Avril1987.Communication inédite.
7. THOURAYA Ben Amor Ben Hamida, Erreurs interférentielles arabe-français et enseignement du français, Synergies Tunisie N°1, 2009.
8. WEINREICH.U, Languages in contact. Gallimard, Paris, 1973.

## D. LES SITOGRAPHIES :

1. MACKEY.W, sur : <http://www.limag.Refer.org/thèse/Adel/Partie1.CHAP.htm>.
2. <https://www.google.com/amp/s/digitalpublishing.wordpress.com/2008/03/31/interferences-phonetiques-et-phonologiques-lors-de-l%25E2%2580%2599apprentissage-d%25E2%2580%2599une-langue-etrangere-et-remediations-partie-1/amp/>.
3. <https://www.google.com/search?q=moreau%20sociolinguistique%20concepts%20de%20base&cad=h>

## Résumé

L'interférence linguistique est un phénomène qui se trouve beaucoup plus dans les sociétés bilingues. C'est l'un des problèmes qui menacent l'apprentissage du français langue étrangère en Algérie.

L'interférence est une erreur interlinguale, elle se compose de quatre types (Interférences lexico-sémantiques, interférences phonétiques, interférences morphosyntaxiques et interférences culturelles), ce phénomène est l'objet d'étude de la linguistique contrastive est une branche de la linguistique contrastive qui s'intéresse à la comparaison de deux systèmes linguistiques différents à partir de l'analyse contrastive.

L'interférence linguistique à l'écrit touche le milieu scolaire précisément, c'est pour cette raison que nous allons faire ce test de la production écrite, afin que nous arrivions à détecter l'origine de ces interférences et y remédier.

**Mots clés :** la linguistique contrastive \_ l'interférence linguistique\_ la production écrite\_ le bilinguisme.

## ملخص

التداخل اللغوي هو ظاهرة لغوية نجدها بكثرة لدى المجتمعات الثنائية اللغات. هو إحدى المشاكل التي تهدد تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في الجزائر.

التداخل هو خطأ بين اللغات, تتكون من خمسة أشكال ( التداخل المعجمي الدلالي, التداخل الصوتي, التداخل المورفولوجي النحوي والتداخل الثقافي)تعتبر هذه الظاهرة جزء من اللغويات التقابلية والتي تختص بالمقارنة بين لغتين عن طريق المنهج التقابلي.

إن التداخل اللغوي في الكتابة يمس بالأخص الوسط الدراسي, لهذا السبب قمنا هذا التعبير الكتابي من أجل فهم مصدر هذه الظاهرة اللغوية والسعي لمعالجتها.

**كلمات مفتاح..** اللغويات التقابلية - التداخل اللغوي - التعبير الكتابي -الثنائية اللغوية .